

N° CP-2010-11-6-5

Séance du vendredi 24 septembre 2010

**PROGRAMME DES POLLUTIONS LIÉES AUX EFFLUENTS D'ELEVAGE (PMPLEE)
DEMANDE DE PROROGATION DU DÉLAI DES AIDES DÉPARTEMENTALES ET
AUTORISATION DE PAIEMENT
(C244 – DÉVELOPPEMENT RURAL)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG 2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport au budget primitif 2005 n° 2005/1-6°/06 du 10 décembre 2004 relatif à l'agriculture,
- VU la convention du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 et la convention PMPLEE 2005,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'autoriser le Président du Conseil Général pour les dix neuf dossiers PMPLEE qui figurent ci-dessous, d'un montant total d'aides de 101 429,32 € à :
 - proroger le délai de paiement des aides départementales jusqu'au 31 décembre 2011,
 - procéder au versement des aides départementales, dès lors que notre collectivité sera sollicitée par la Direction Départementale des Territoires (DDT), par le biais d'un plan global de paiement, à l'appui des factures acquittées qui seront jointes et d'une attestation de fin des travaux visée par les services de l'Etat.

NOM	Communes	SOLDE en €
BOTTER Michelle	Ste Croix A/M	6 837.00
GAEC LE CHENE	Labaroche	3 726.65
EARL DIRRIG ET FILS	Fislis	10 531.80
FROEHLy Gérard	Winkel	5 165.92
GAEC LA CLEF DES CHAMPS	Moernach	2 944.36
MICLO François	Stosswhir	4 320.81
GAEC FERME SCHMIDT	Soultzeren	2 332.00
EARL LA BROCHRITTI	Raetersdorf	5 535.47
EARL SCHMITT ET FILS	Ligsdorf	1 678.18
KESSLER Pierre	Dolleren	2 323,81
TROMMENSCHLAGER Roger	Dolleren	2 919.39
BARLIER Dominique	Fréland	3 305.04
BEHRA Hubert	SEWEN	2 254.11
EARL Ferme OBERLE	Stosswhir	12 318.78
LOCHERT Jean-Claude	Sondernach	14 685.84
MUNSCH Hélène et Pierre	Oberbruck	5 307.46
OBERLE Daniel	Stosswhir	7 921.06
LUTTRINGER J-Jacques	Willer S/Thur	5 158.17
GAEC ENDERLIN Bruno et Fils	Moernach	2 163.47
		101 429.32

L'ensemble de ces subventions pour un montant total de 101 429,32 € seront prélevées sur le Programme C244 au Chapitre 204 Nature 2042 Fonction 74 ou 738.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté

[illegible]